



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNAUTE URBAINE DE CAEN LA MER
COMMUNES DE CAEN ET DE MONDEVILLE
AVIS DE REPORT DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)
« NOUVEAU BASSIN » SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE CAEN (14 118) et de
MONDEVILLE (14 437) PAR LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT
(CALVADOS)**

Par arrêté en date du 14 juin 2022, Monsieur le préfet du Calvados a reporté l'enquête publique unique concernant le projet de ZAC « Nouveau Bassin » qui devait se dérouler du 20 juin au 22 juillet 2022 sur le territoire des communes de CAEN(14118) et de MONDEVILLE (14437) à une date à définir avec le commissaire enquêteur et le maître d'ouvrage.

Cet arrêté sera publié par voie d'affichage dans les mairies des communes de CAEN et de MONDEVILLE, ainsi que sur le site de l'Etat dans le département suivant les modalités définies: <http://www.calvados.gouv.fr/>, en suivant la rubrique ci-dessous :

[Accueil > Publications > Avis et consultation du public > Avis enquête publique > Les avis d'enquêtes publiques en cours.](#)

Il sera inséré sur le site de la société « PREAMBULES » sous le lien ci-dessous :
<https://www.registre-dematerialise.fr/3110>